

# Le réseau des relais Haute-Garonne c'est plus de 80 relais !



**Pôle Enfance Jeunesse**  
Grandissons ensemble ...

Un service de la  
Communauté de communes  
Cœur & Coteaux Comminges  
agrée et soutenu financièrement par :



Votre

**Relais Petite Enfance**  
de la Communauté de communes  
Cœur & Coteaux Comminges

✉ [rpe-les-petits-pas@la5c.fr](mailto:rpe-les-petits-pas@la5c.fr)  
📍 [coeurcoteaux-comminges.fr](http://coeurcoteaux-comminges.fr)  
☎ 07 78 82 91 66

📍 Hôtel de Lassus,  
6 rue Barry  
31210 Montréjeau

**Rencontres, animations pour  
les professionnels de l'accueil  
individuel**

(Lundi, mardi et jeudi matin)  
2 bis rue des enfants  
31210 Montréjeau  
(crèche Carabistouille)

**Permanences sur rendez-vous.**  
Lundi | mardi | jeudi  
de 13 h à 17 h



Accompagnement  
Informations  
Animations  
Echanges



# Le relais est un service gratuit pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel

son objectif est de créer un environnement favorable à l'accueil individuel

## ● POUR LES PARENTS :

Informations sur les modes d'accueil de l'enfant

Précisions sur les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s

Explications sur la relation contractuelle avec le salarié, assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou employé(e) à domicile, basée sur la confiance mutuelle

Informations d'ordre général sur les droits et les devoirs d'un employeur mais également sur les prestations sociales, dont celles de la CAF.

## ● POUR LES JEUNES ENFANTS :

Ateliers et animations collectives leur permettant :

- Rencontres, éveils et découvertes avec le professionnel de l'accueil individuel
- Expérience en groupe
- Ouverture sur l'extérieur

## ● L'ANIMATEUR RESPONSABLE DU RELAIS :

Agit en complémentarité avec les partenaires du territoire :

- Service de la DTS
- Établissement d'accueil de jeune enfant, ludothèque...

Organise un accueil personnalisé de qualité :

- Confidentialité et neutralité
- Respect du bien-être de l'enfant
- Professionnalisation de l'accueil du jeune enfant

Orienté, pour les cas particuliers, vers les services spécialisés :

- Direction du travail, Pajemploi
- CAF, DTS
- Syndicat employeurs ou salariés
- Associations professionnelles...



## ● POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL :

Mise en relation avec des parents recherchant un mode d'accueil

Informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs...

Écoute, échange et soutien dans la pratique professionnelle quotidienne

Rencontres, débats, promotion de la formation continue

Avec les enfants accueillis : animations collectives, jeux, rencontres..

## ● POUR LES FUTURS PROFESSIONNELS :

Informations sur les métiers, les conditions d'exercice et les démarches liées à l'agrément